



ALLEMAND À POIL LONG

LES ALLEMAND À POIL LONG POINTÉES ET NON-POINTÉS SONT JUGÉS COMME DEUX RACES DIFFÉRENTES.

C'est en 1930 que cette race de chat, la seule indigène d'Allemagne, a été présentée pour la première fois dans son pays selon un premier standard proposé par Dr. Friedrich Schwangart (1874-1958) en 1929. Encore aujourd'hui, bien qu'il ait évolué, le standard reflète la vision d'origine de cette race.

L'allemand à poil long est un chat rustique, de taille moyenne, doux, calme et enjoué. C'est un chat musclé à maturation lente, il devient adulte vers l'âge de deux ans. Sa robe est facile d'entretien.

I – CORPS/CONFORMATION (30)

(20) CORPS – Corps court, compact, forte ossature et bas sur pattes. Poitrine profonde, il est tout aussi massif des épaules à la croupe. Section médiane bien arrondie et dos plat. De taille moyenne à grande, il ne faut pas sacrifier la qualité pour la simple taille. La queue est courte et épaisse.

(5) JAMBES – Les pattes musclées sont de longueur moyenne.

(5) PIEDS – Grands, fermes et arrondis avec les orteils rapprochés et non évasés.

II – TÊTE (30)

(15) FORME – Tête trapézoïdale avec des joues arrondies placées haut. Profil à douce courbe, sans arrêt ni cassure, qui s'arrondit légèrement en romain.

(5) MÂCHOIRE ET MENTON – Le museau droit est plus long que large. Menton bien développé.

(5) OREILLES – De taille moyenne, légèrement en diagonale et placées loin d'une de l'autre. Large à la base et pointes arrondies.

(5) YEUX – Grands, ovales et ouverts. Placés légèrement en diagonale et à grande distance les uns des autres.

III – ROBE/LONGUEUR (10)

Le poil doit être long, soyeux et doté d'un sous-poil. Possède un col et un pantalon plus long (poil épais bien moelleux sur les pattes arrière). La préférence est donnée aux chats, dont le pelage se divise sur le dos.

IV – COULEUR (10)

POINTÉ ET PATRON KARPATI

(10) COULEUR DE LA ROBE – Uniforme. Contraste défini entre la couleur du corps et la couleur du point. Une coloration du corps plus sombre est permise chez les chats âgés. Les taches abdominales sont permises, mais la préférence est octroyée aux chats qui n'ont pas de telles taches.

(3) COULEUR DES POINTES – Le masque, les oreilles, les pattes, les pieds et la queue sont de couleur dense et clairement définis. Les pointes doivent concorder et sans restriction (à l'exception des pointes agouti). Il faut tenir compte d'un masque incomplet chez les chatons.

(2) COULEUR DES YEUX – Profond, brillant, bleu. La préférence est donnée à la profondeur de la couleur.

NON-POINTÉ

(20) COULEUR DE LA ROBE – L'intensité, le contraste et l'uniformité de la couleur des racines aux pointes doivent être pris en compte.

(5) COULEUR DES YEUX – La couleur des yeux doit être conforme aux exigences de la couleur de robe spécifique possédée par un chat. Les juges doivent privilégier la profondeur, la brillance et la régularité de la couleur des yeux.

V – ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

Doit inclure le corps, la robe, les yeux et les dents. Le chat doit être en bonne condition physique et bien toiletté. La santé générale et la vigueur sont reflétées par des yeux clairs, un pelage brillant et une apparence alerte. Le chat entier devrait donner l'impression de puissance robuste et de fermeté. Le chat doit avoir un bon tonus musculaire, sans signe d'obésité.

PÉNALITÉS

Robe courte (une certaine marge est prise en compte selon la saison)

Absence de sous-poil

Robe longueur égale sur tout le corps

Profil droit

Arrêt dans le profil

DEDUCTION

1-5

1-3

1-3

3-5

3-5

REFUS DE TOUT TITRE

Malocclusion

Miniaturisation

Tout autre critère de refus, tel que prescrit dans la Préface générale

COULEURS RECONNUES

Toutes les couleurs, sauf doré, russet, chocolat, cannelle et leur dilution lilas et faon. Tous les patrons, y compris Karpati. La couleur des yeux doit être conformes aux couleurs de la robe.

Pour obtenir la liste complète, vous référer à la Liste des couleurs et patrons.

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Naturelle (les pointés sont hybrides)

EXIGENCES D'ENREGISTREMENT : F1 (Uniquement les chats Deutsch Langhaarkatzen importés d'Allemagne avec la certification d'une association reconnue)

EXIGENCES EXPOSITION : Aucune fondation permise

ANCÊTRES PERMIS : Allemand à poil long, domestique

ACCOUPEMENTS PERMIS : Allemand à poil long